

L'an deux mille huit, le 1<sup>er</sup> décembre à vingt et une heures,  
les Délégués des cinq communes, composant la Communauté de Communes de la Brie Boisée,  
légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Pontcarré,  
sous la présidence de Madame Mireille MUNCH, Président en exercice.

Etaient présents :

*Pour la Commune de FAVIERES,*

Madame Patricia CHARBOIS, Monsieur Morad FENNAS, Monsieur Jean Pierre VANACKER, Monsieur Jean Claude MARTINEZ, Monsieur Philippe MURO.

*Pour la Commune de FERRIERES EN BRIE,*

Monsieur Jacques DELPORTE, Monsieur Robert DUVEAU, Madame Martine FITTE-REBETE, Madame Geneviève GENDRE, Madame Mireille MUNCH.

*Pour la Commune de PONTCARRE,*

Monsieur Bruno LACROIX, Madame Corinne GABILLARD, Monsieur Denis THOUVENOT, Madame Catherine TOURNUT, Madame Anne Marie VUILLAUME.

*Pour la Commune de VILLENEUVE LE COMTE,*

Monsieur Philippe BAPTIST, Madame Sabine BREDOUX, Monsieur Daniel CHEVALIER, Monsieur Franck PAILLOUX, Monsieur Jean Pierre SIVADIER.

*Pour la Commune de VILLENEUVE SAINT DENIS,*

Madame Sophie AUBRADOUR, Monsieur Gérard DEBOUT, Monsieur Jean Pierre GILLET, Monsieur Joël ROYNARD.

Etait absent non représenté : Madame Laurence ORTEGA-MONTANT.

Représentant les cinq communes sus-mentionnées qui composent la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

Madame Mireille MUNCH ouvre la séance, procède à l'appel des Conseillers.

Elle désigne un Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe MURO accepte cette désignation.

Le Compte-rendu du Conseil du 3 Novembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Président propose de passer à l'ordre du jour.

## **I – Convention globale d’aménagement du territoire de Marne-la-Vallée de 2007 à 2013 :**

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Vu la délibération n°64-2008 du Conseil Communautaire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2008, portant signature de la convention globale d’aménagement du territoire de Marne-la-Vallée de 2007 à 2013,

**Considérant** que l’Etat et la Région ont signé le Contrat de Plan Etat-Région 2007-2013,

**Considérant** que la Communauté de Communes de la Brie Boisée est intégrée dans le périmètre retenu pour le Grand Projet 3 du Contrat de Projets « Renforcer l’attractivité de l’Ile-de-France »,

**Considérant** que la Communauté de Communes de la Brie Boisée sera financée par la Région, sur des projets structurants à l’échelle de Marne-la-Vallée, à hauteur de sa contribution en terme de construction de logements,

**Considérant** qu’il s’agit de se positionner sur la version définitive de la convention globale d’aménagement du territoire de Marne-la-Vallée de 2007 à 2013,

Vu le projet de convention et ses annexes,

Après en avoir délibéré,  
A l’unanimité

**Article Unique:** Autorise le Président à signer la convention « globale d’aménagement du territoire de Marne-la-Vallée de 2007 à 2013 » et toutes autres pièces utiles, avec la Région, l’Etat, les collectivités territoriales de Marne-la-Vallée et tous les autres partenaires.

## **II – Point sur les marchés passés par délégation au Président**

Madame le Président rappelle que le Conseil Communautaire a donné délégation de pouvoir au Président pour les marchés de services d’un montant estimé compris entre 4.000 et 40.000 euros après comparaison de trois devis. En vertu de la législation en vigueur le Président doit rendre compte au Conseil Communautaire des marchés qui ont été passés.

Durant l’année 2008, 5 marchés à procédure adapté ont été conclu par Madame le Président :

- Conception des supports de communication
- Impression des supports de communication
- Avenant au marché de fourniture et livraison centralisée de repas individuels
- Assistance à Maîtrise d’ouvrage en matière financière et fiscale
- Acquisition d’un véhicule pour le Relais d’Assistantes Maternelles

### **III – Questions diverses :**

Vœux 2009 : Madame le Président rappelle aux membres du conseil communautaire la date des vœux des communes et de la Communauté de Communes de la Brie Boisée :

- Villeneuve-le-Comte : Le vendredi 9 janvier 2009 au soir
- Favières : Le samedi 10 janvier 2009 à midi
- Ferrières-en-Brie : Le vendredi 16 janvier 2009 au soir
- Pontcarré : Le vendredi 23 janvier 2009 au soir
- Villeneuve-Saint-Denis : Le samedi 31 janvier 2009 à midi
- La Communauté de Communes : Le samedi 17 janvier 2009 à midi

Manifestations culturelles : Monsieur Philippe MURO fait le bilan du week-end du rire qui s'est déroulé le 21 et 22 novembre 2008 à Ferrières-en-Brie. La fréquentation est en hausse par rapport à 2006 et 2007. Le retour auprès du public est excellent.

Il rappelle que le **dimanche 14 décembre aura lieu le « THE DANSANT » à Villeneuve-Saint-Denis.**

Il présente ensuite les manifestations prévues pour 2009 :

- Concert du Nouvel An le dimanche 18 janvier 2009 à 16h00 au Château de Ferrières-en-Brie
- Concert de Piano le dimanche 8 février 2009 à 16h00 dans l'église de Favières
- La forêt des Chocottes le samedi 7 mars 2009 à 15 h00 à la salle des fêtes de Ferrières-en-Brie
- Théâtre le samedi 21 mars à 20h30 à la salle fêtes de Villeneuve-le-Comte
- Concert du Conservatoire de Bussy-Saint-Georges le dimanche 5 avril 2009 au Château de Ferrières-en-Brie,
- Œuf de Pâques le dimanche 12 avril 2009 au matin dans toutes les communes
- Exposition Brie' Arts Du 16 au 24 mai 2009 au Château de Ferrières-en-Brie
- Exposition de photos les samedis 20 et dimanche 21 juin 2009 à la salle des fêtes de Villeneuve-Saint-Denis
- Festival de Musique du 26 septembre au 24 octobre 2009
- Week-end du rire 2009 les vendredi 20 et samedi 21 novembre 2009 à la salle des fêtes de Ferrières-en-Brie
- Soirée Boris Vian le samedi 5 décembre 2009 à 20h30 à la salle des fêtes de Favières.

Jeunesse : Monsieur Franck PAILLOUX indique que dorénavant les directeurs des centres de loisirs des 3 communes (Ferrières-en-Brie, Pontcarré et Villeneuve-le-Comte) se rencontrent une fois par mois afin de renforcer et de coordonner leur action. Pour information, les centres de loisirs des 3 communes se réunissent lors d'une après-midi festive à la salle des fêtes de Ferrières-en-Brie le mercredi 7 janvier 2009.

Relais d'Assistants Maternelles : Madame Sophie AUBRADOUR informe les membres du conseil communautaire que l'animatrice, qui vient d'être recrutée, va entrer en fonction dès le 1<sup>er</sup> février 2009.

L'animatrice a déjà effectué une visite des communes de la Brie Boisée.

Madame Patricia CHARBOIS propose de lui présenter la bibliothèque de Favières située au hameau « La Route ».

Marché de Noël : Madame Catherine TOURNUT rappelle que le marché de Noël de Pontcarré se déroulera les 20 et 21 décembre 2008.

Navette : 2 trajets « test » auront lieu le vendredi 12 décembre 2008 et le vendredi 19 décembre 2008

- 12 décembre : Favières → Villeneuve-Saint-Denis → Villeneuve-le-Comte → Marché de Lagny-sur-Marne
- 19 décembre : Pontcarré → Ferrières-en-Brie → Marché de Lagny-sur-Marne

Madame Sabine BREDOUX demande des précisions sur les modalités d'inscriptions et d'organisation de cette navette « test ».

Madame le Président répond que les inscriptions seront closes à partir du moment où la navette sera complète. En ce qui concerne l'organisation, la personne en charge de la navette ira « récupérer et déposer » les personnes inscrites à cette navette à des lieux précis (qui ont déjà été définis).

Elle rappelle qu'il s'agit d'une navette « test ». Lorsque le service sera mis en route, l'organisation sera différente.

Madame Patricia CHARBOIS estime que le Marché de Lagny-sur-Marne est une destination demandée par les personnes âgées.

Madame le Président conclut les débats et souhaite à l'ensemble des élus et de la population de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 22H00

PROCHAIN CONSEIL : LUNDI 12 JANVIER 2009 A 21 H 00.

Fait à PONTCARRE, le 8 Décembre 2008

Le Président,

Mireille MUNCH